



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ:

**Assemblée régulière sans public.
Lundi le 6 juillet 2020 à 20h00**

Le conseil municipal tiendra sa prochaine Assemblée régulière sans public, tel qu'autorisé par l'arrêté ministériel émis le 15 mars 2020.

Un ordre du jour proposé est disponible sur le site web de la Municipalité.

Il vous est possible de nous soumettre toutes questions ou commentaires afin que nous le transmettions aux membres du conseil municipal; veuillez le faire par courriel à urbanisme@brebeuf.ca ou par téléphone au 819-425-9833 #5300, au plus tard le lundi 6 juillet 2020 à 16h.

La séance sera enregistrée et ensuite publicisée dans les meilleurs délais sur notre site web.

Donné à Brébeuf, ce 2 juillet 2020

Pascal Caron, directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-joint en affichant copies aux endroits désignés par le Conseil le 2 juillet 2020 entre 9h00 et 16h30

En foi de quoi je donne ce certificat ce 2 juillet 2020

Pascal Caron, le 2 juillet 2020